



COMMUNIQUE DE PRESSE

jeudi 29 avril 2021

Enquête publique sur un projet de remontée mécanique dans les pentes du Vieux Chaillol : une mauvaise plaisanterie ?

Malgré le changement climatique, la crise économique et la pandémie, la mairie de Saint Michel de Chaillol persiste dans son projet ubuesque de remontée mécanique sur les pentes du Vieux Chaillol. Le projet en est au stade de l'enquête publique. Cette petite station de ski du Champsaur, dans les Hautes-Alpes, veut poursuivre la bétonisation de la montagne pour espérer aller plus vite que le réchauffement climatique !

Un projet anachronique et destructeur

La commune de Chaillol n'a pas peur de la contradiction : elle revendique un modèle de développement doux, respectueux du milieu montagnard et de l'environnement... tout en élaborant un projet de remontée mécanique « télépulsée » jusqu'au col de la Pisse, à 2400m d'altitude, sur la limite du cœur du Parc national des Écrins ! Un projet basé sur le toujours plus et le toujours plus haut, qui s'inscrit dans la poursuite d'un modèle économique dépassé.

Haut-lieu de la randonnée en été comme en hiver, la montagne de Chaillol est une zone encore préservée, au cœur d'un paysage alpin remarquable. Les promoteurs de ce projet envisagent sans scrupule de détruire l'intérêt paysager et le caractère sauvage de ce site. A l'heure de la perte de biodiversité et du changement climatique, ce projet de remontée mécanique énergivore va à contresens de toutes les mesures environnementales préconisées par ailleurs !

L'étude d'impact ne s'est penchée que sur les conséquences du chantier, elle ne dit rien de l'impact du fonctionnement quotidien d'une telle infrastructure ! Aucune analyse des effets des 500 personnes à l'heure (capacité prévue) déboulant au restaurant d'altitude avant de fouler les alpages à pied, en VTT ou en ski de randonnée... Aucune allusion au trafic routier engendré par ces 500 touristes à l'heure, aux projets immobiliers associés, aux effets de la surfréquentation du site sur la faune et la flore...

Du « 4 saisons », oui mais...

Orientée plein sud et confrontée chaque année au manque de neige et au réchauffement climatique ([l'inéluctable recul du manteau neigeux](#)), la station de Chaillol cherche une nouvelle voie. Elle persiste à poursuivre la bétonisation à marche forcée de la montagne pour profiter autant que possible de la pratique du ski, mais pas seulement : la mairie de Chaillol vante un projet « quatre saisons » ayant des objectifs respectueux du milieu naturel... Avec rien de moins que 8 pylônes, une gare intermédiaire et un restaurant d'altitude, c'est un mensonge ! Prendre de l'altitude en télécabine pour manger un morceau et prendre quelques photos, ça n'est pas découvrir la montagne ni les sports de pleine nature.

Bien sûr, préserver des emplois locaux pour les « jeunes du pays » est nécessaire. Mais l'attractivité du Champsaur passe-t-elle par l'implantation d'une énième remontée mécanique qui,

entre autres, dénature le paysage, génère des nuisances sonores, menace la biodiversité ? Qui viendrait voir des pylônes en lieu et place d'un alpage et de chant des oiseaux ?

Rendre la montagne plus accessible par ce moyen mécanique, c'est plus de monde dans ce secteur du cœur du Parc national des Écrins, avec un risque de pression accrue sur cet espace fragile et emblématique, sans que l'étude d'impact n'étudie ce point.

Nos contemporains ont soif de nature et de montagne ; les différents épisodes de déconfinement l'ont montré. Mais investir dans une « économie durable », c'est privilégier les activités douces de proximité qui doit être bénéfique à l'environnement. Nous ne pouvons que déplorer les conséquences d'un tel projet sur la biodiversité et ses paysages.

Au niveau économique et réglementaire

Dépenser 10 millions d'euros et balafrer nos montagnes, pour combien d'emplois créés et pour quel retour sur investissement ? Qu'en est-il de la rentabilité d'un tel projet ? Quelle fréquentation, combien de forfaits pour équilibrer financièrement la structure ? Là encore, aucun chiffre précis n'est avancé, si ce n'est les **35000€ déjà gaspillés** pour la réalisation des études !

Combien de randonneurs amoureux de la nature, qui font vivre l'économie locale aujourd'hui, seront repoussés par cette infrastructure destructrice ? Il est grand temps d'inventer des aménagements sobres et des activités douces, favorables à la santé des hommes et respectueux du milieu montagnard.

D'un point de vue réglementaire, on pourra s'étonner que l'avis d'enquête publique mentionne l'intention de la commune de prendre un permis d'aménager dès la fin de l'enquête, faisant fi de la procédure « Unité touristique nouvelle » (pour la remontée mécanique et le restaurant associé) et de la nécessaire modification des documents d'urbanisme, le Schéma de cohérence territorial du Gapençais en premier lieu, nécessaires réglementairement à la réalisation de ce projet. Le dossier incomplet, ne comprend pas le résumé non technique de l'étude d'impact, ni l'avis de l'Autorité environnementale, non plus que l'avis des communes voisines, le plan d'exposition au risque, ni même l'arrêté municipal décidant du lancement de cette enquête.

Nous souhaitons protéger nos alpages et les espaces sauvages. Nous ne voulons pas payer les conséquences d'un tel projet. Nous souhaitons que les générations futures puissent avoir accès à une montagne préservée.

Nous invitons toutes les personnes se sentant concernées à se manifester auprès du commissaire enquêteur. Vous pouvez participer à l'enquête publique jusqu'au 21 mai :

<https://www.mairie-chaillole.fr/wp-content/uploads/2021/04/AVIS-D-ENQUETE-PUBLIQUE.pdf>

« De nos jours, presque tous les prétendus progrès de l'homme, tels que la construction de maisons, l'abatage des forêts et des grands arbres, déforment tout simplement le paysage et le rendent de plus en plus insipide et domestiqué. »

De la marche **Henry David Thoreau 1862**

Contacts presse :

Bernard Patin / SAPN – FNE 05

@ : bpatin05@laposte.net

Tel : 06 95 90 92 68

Guillaume Dufour / Collectif Sauvons le Vieux Chaillole

@ : guillaume.dufour@orange.fr

Tel : 07 60 80 80 96

Rémy Bernade / Mountain Wilderness

@ : bernade.remy@orange.fr

Tel : 06 62 41 23 61

Alain Girodon / LPO PACA

@ : alain.girodon@free.fr

Tel : 06 70 75 96 38